Les structures nominales à interprétation hypothétique. Format syntaxique et constantes sémantiques.

Gilles Corminboeuf – Universités de Neuchâtel et Fribourg (CH)
gilles.corminboeuf@unine.ch – gilles.corminboeuf@unifr.ch

1. Objet de l'étude

Cette étude porte sur des configurations *nominales* AZ, où A est un SN (éventuellement muni d'une expansion) et Z un énoncé assertif précédé généralement de *et*[1]. Nos observables conduisent à une lecture hypothétique :

(1) *« Un rien me déstabilise », écrit Art Spiegelman dans une longue introduction. « [Une petite anicroche]*$_A$ *– tuyau bouché ou retard à un rendez-vous –, [et je panique comme si le ciel me tombait sur la tête]*$_Z$*.* […] » [presse, *La liberté*, 04.09.2004]

(2) <à propos du travail de déminage> [*un mauvais geste /*]$_A$ [*et c'est la mort assurée* \ ]$_Z$ [oral tv][2]

A l'oral, la présence de *et* (ou *et puis*) est quasiment systématique. Plutôt que de dire qu'on peut ajouter un *et* dans ces tours [Bertonneau & Kleiber, 2003 : 10], il serait plus juste de dire que *et* peut parfois être retiré, principalement à l'écrit[3]. Les SN indéfinis sont massivement représentés dans notre corpus[4].

L'objectif de cette étude est de détailler les ingrédients exploités pour faire émerger la lecture hypothétique dans ces observables, aussi bien au plan syntaxique qu'au plan sémantique.

2. La facture syntaxique

2.1. Une indécision quant au statut syntaxique de ces constructions nominales

Les constructions du type (1) et (2) posent un problème de description SYNTAXIQUE :

- Selon Allaire [1982], le terme A ne peut pas être coordonné au terme Z, en raison de la fixité positionnelle des membres A et Z : le processus de coordination est fondamentalement réversible, selon l'auteur. Il s'agirait d'un type de subordination

[1] Ces constructions ont été étudiées par Allaire [1982] et Berthonneau & Kleiber [2002 ; 2003] dans le domaine francophone, et par Culicover [1972] en anglais. Une version plus développée de cette étude est disponible dans Corminboeuf [à paraître, b]

[2] Les intonations sont notées sommairement pour faciliter la lisibilité des exemples oraux.

[3] Les exemples articulés par *ou* (*Pas un mot ici, ou je… ou je t'écrabouille !* [Dostoïevski, *Crime et châtiment*]) ne seront pas traités dans le cadre de cet article.

[4] Les SN définis sont possibles dans certaines conditions bien précises, par exemple les tours au superlatif : *le moindre problème* / *et les données pourraient s'effacer* \ [oral tv <à propos de la lecture de boîtes noires>]. Cf. Corminboeuf [à paraître, b] pour une présentation de ces scénarios.

particulier, la *solidarité*, caractérisée par une *dépendance réciproque*. Le terme A impliquerait la présence du terme Z, et réciproquement[5].

- Culicover & Jackendoff [1997] – à propos de constructions de ce genre en anglais – condensent leur position dans le titre de leur article : « Semantic Subordination despite Syntactic Coordination ». Des structures comme (1) et (2) seraient *coordonnées* en surface ; la subordination est récupérée en structure profonde. Il y aurait une absence de correspondance entre structure syntaxique et structure conceptuelle, autrement dit un phénomène de *mismatch*.
- Pour Berthonneau & Kleiber [2002 ; 2003], le terme A est un complément circonstanciel ; le membre A serait *subordonné* au membre Z (la dépendance est unilatérale)[6].

Cette indécision est le résultat de conceptions divergentes de la syntaxe, chaque paradigme méthodologique apportant sa solution. Nous ne dérogerons pas à la règle en proposant encore une analyse alternative, dans le cadre de la macro-syntaxe développée à Fribourg par Berrendonner. Pour nous, le membre A n'est ni 'coordonné', ni 'subordonné' à Z (si on se fonde sur les définitions que reçoivent ces notions). Le terme A forme une *clause syntaxiquement autonome* qui entre à titre de composant dans une unité périodique. La dépendance est d'ordre pragmatique[7]. Comme pour Allaire, notre analyse a pour finalité de dé-marginaliser ces constructions en les dotant d'une grammaire.

2.2. Le connecteur *et / et puis*

Les exemples (3) et (4) montrent que le relateur *et* fonctionne à plusieurs niveaux de la combinatoire :

(3) *Oh ! moi j'avais la couture, dans les fermes, à la journée, mais maintenant les femmes s'habillent au Prisunic. Un coup de voiture* ET_2 *on va chercher un corsage* ET_1 *une chemise.* [Vincenot, *Frantext*]

(4) *Mais Proust maintient en fait pendant quinze tomes la matière littéraire qu'il brasse* ET_1 *malaxe dans un état critique* ET_1 *instable de surfusion : une pincée ajoutée au mélange* ET_2 *l'élément romanesque se libère comme une débâcle, le récit commence à couler ; une goutte d'eau froide* ET_2 *tout caille* ET_1 *se fige immobile pour l'investigation de l'observateur.* [Gracq, *Frantext*]

Un même matériau morphologique, en l'occurrence le relateur *et*, présente :

1) Des emplois de « coordonnant » : il lie des constituants de rang inférieur (des syntagmes, par exemple) au sein d'un seul acte énonciatif : c'est le fonctionnement ET_1. Dans (4), on notera l'économie du pronom *il* avant *malaxe* et de *tout* avant *se fige* ; une telle ellipse après ET_2 est impossible : **une goutte d'eau froide* ET_2 *Ø caille* / **un coup de voiture* ET_2 *Ø va chercher un corsage*.

[5] Allaire [1982 : 521] et Arrivé & *al.* [1986 : 191] voient dans le terme A une construction elliptique. A notre sens, il n'y a nul besoin de postuler une ellipse, tout comme pour la phrase nominale [Benveniste, 1966 : 159].
[6] Les études de Kleiber & Berthonneau [2002 ; 2003] ne portent pas sur la syntaxe. L'objectif des auteurs est de décrire la valeur de l'imparfait de l'indicatif, souvent observable dans le terme Z.
[7] Dans le modèle de Berrendonner, les régularités observées dans l'enchaînement des énonciations relève d'une pragma-syntaxe.

2) Des emplois de « connecteur » : en fonctionnement ET_2, l'opérateur *et* marque une relation entre deux actes énonciatifs. On est hors du champ de la syntaxe de rection.

Aux deux niveaux – micro-syntaxique et macro-syntaxique –, *et* peut être omis[8]. Allaire [1996 : 18 ; 21] écrit que « c'est un *et* que l'on retrouve de chaque côté de la frontière […] il apparaît dans et hors du champ de la coordination »[9].

Il est donc fondamental de distinguer le type de relation syntaxique et le marquage morphologique. Par exemple, le relateur *que* peut aussi bien être l'auxiliaire d'une relation de dépendance syntaxique unilatérale (dans les complétives, par exemple), d'une implication bilatérale (dans les « subordinations inverses », cf. Wilmet ici-même), et d'une relation macro-syntaxique (cf. Deulofeu [1999]).

2.3. Circonstant vs clause autonome

Ce paragraphe est introduit par quelques brèves définitions qui permettront de mieux comprendre ce qui suit. Dans la macro-syntaxe de Berrendonner :

1) Une *clause* est une unité syntaxique rectionnellement connexe, i.e. autonome par rapport à son environnement[10].
2) Une *énonciation* est l'acte de mise en discours d'une clause (avec un schème prosodique, une instance de prise en charge du contenu énoncé, etc). Elle a une fonction d'opérateur sur la mémoire discursive, c'est-à-dire que chaque énonciation réalise des transformations dans les représentations publiquement partagées.
3) Une *période* est une suite d'énonciations (ou une seule énonciation) munie d'un intonème conclusif sur son dernier terme et généralement suivie d'une pause et d'un *restart* de la ligne de déclinaison.

Kleiber & Berthonneau [2002 ; 2003] parlent de « circonstant frontal » à propos de la partie A de (α) et (β) :

(α) [*Une minute plus tard,*]$_A$ [*le train déraillait*]$_Z$ [< Kleiber & Berthonneau]

(β) [*Une minute de plus,*]$_A$ [*le train déraillait*]$_Z$ [*ibid.*]

Pour Kleiber & Berthonneau, la distinction est d'ordre sémantique : « on ne peut mettre sur le même plan » (α) et (β), pour la raison que seul le second exemple mène univoquement à une lecture « contrefactuelle ».

De notre point de vue, la distinction est surtout syntaxique : le statut syntaxique de A conduit à opérer un distinguo entre un *complément régi* et une *clause autonome*. Cette opposition fondamentale est probablement génératrice de nuances sémantiques. Les paragraphes 2.3.1. et 2.3.2. démontrent que le membre A de (α) est un complément circonstanciel – on est donc hors « parataxe » – alors que celui de (β) est une clause nominative.

---

[8] Ainsi, dans nos structures nominales, on observe parfois à l'écrit une alternance entre ET et Ø :

Une seule minute d'attention à une chose, ET *le monde s'arrête de tourner. Une minute d'attention aux choses, Ø elles deviennent fantastiques et incompréhensibles ; dangereuses, menaçantes, irréelles* [Vialatte, cité *in* Jourde, *La littérature sans estomac*].

[9] Allaire [1982 ; 1996] distingue un *et* « coordonnant » et un *et* « corrélatif » qui entrerait dans un schème qui relève de la subordination.

[10] Le contenu du concept de *clause* n'a rien à voir avec son homonyme dans la tradition anglo-saxonne.

2.3.1. Les spécificités du circonstant de (α)

Dans le schéma (α), *une minute* est un quantifieur qui vient modifier l'adverbe *tard*. Autrement dit, le terme A comporte un adverbe de temps gradué (*tard*), sur lequel porte un quantifieur. Le constituant *une minute plus tard* est un complément de temps placé en position périphérique. Les spécificités du tour (α) sont les suivantes :

- On ne peut pas ajouter un *et* entre A et Z : **une minute plus tard et il déraillait*.
- Une structuration ZA est possible : [*le train déraillait*]$_Z$ [*une minute plus tard*]$_A$. Ainsi, le terme A fonctionne comme un constituant adverbial situant temporellement le procès contenu dans Z.
- La suite AZ peut entrer dans le champ d'une modalité interrogative : *est-ce qu'une minute plus tard, le train déraillait ?* ou être enchâssée dans une P matrice : *Pierre prétend qu'une minute plus tard, le train déraillait.*
- Il conduit plus difficilement à une lecture contrefactuelle. Un indice contextuel supplémentaire est requis, par exemple : *sans la vigilance du conducteur, une minute plus tard, le train déraillait.*

Les circonstants sont plus aisément identifiables lorsqu'ils comportent une préposition qui trahit le lien rectionnel :

(5) <à propos des castors> au *moindre bruit / ils filent* \ [oral]

(6) *Boulot, maison…* en *un clic de souris, le monde entier s'ouvre, les frontières tombent et les décalages horaires n'existent plus.* [presse, *Femina*, 29.09.2002]

Dans ces versions micro-syntaxiques, une fois encore, l'interprétation hypothétique est moins évidente. On peut faire la comparaison avec les périodes binaires *le moindre bruit (et) ils filent*, *un clic de souris (et) le monde entier s'ouvre*, qui relèvent du type (β)[11]. La valeur hypothétique peut néanmoins émerger si un forçage est réalisé au moyen d'une forme verbale au conditionnel :

(7) *Le village, bien entendu, l'a regardé comme son sauveur.* [*Une heure plus tard,*]$_A$ [*le feu, suivant les broussailles,* aurait *atteint les barils*]$_Z$. *Toute la montagne* aurait *sauté et* serait *retombée en morceaux sur le village.* [Romains, *Frantext*]

(8) <à propos d'un vol en hélicoptère> *Les saumons, qui sont les pièces métalliques au bout des pales, ont été abîmés.* [*A cinq minutes près,*]$_A$ [*l'arbre de transmission* aurait *cédé en plein vol*]$_Z$ *et je ne* serais *pas là pour vous le raconter* […] [presse, *24 heures*, 17.08.2005]

Le membre A de (7) et (8) est formé d'un SP régi. Les circonstants n'empêchent pas l'interprétation hypothétique, mais ils requièrent pour convoquer celle-ci un « adjuvant », comme une forme verbale au mode conditionnel. On traitera ces exemples comme des structures micro-syntaxiques {circonstant extraposé + construction verbale}, les observations distributionnelles – qui montrent un comportement de complément non nucléaire régi – faisant foi.

[11] Les constructions (5) et (6) ne tolèrent pas l'insertion de *et* (**au moindre bruit et ils filent*) : l'introduction d'une « conjonction » entre un circonstant et son régissant est bloquée.

2.3.2. Les spécificités de la clause de (β)

Dans le schéma (β), *une minute de plus* est une clause autonome syntaxiquement. Elle constitue la préface d'une unité périodique. Il s'agit d'un schéma d'actions langagières qui consiste dans un premier temps à ouvrir un univers fictif, puis dans un deuxième temps à insérer un acte langagier dans ce domaine modal. Le terme A n'est pas le complément de Z, la modification qu'il exprime s'appliquant à une situation à reconstruire. Les propriétés de la configuration (β) sont :

- La présence massive de *et* à l'initiale de Z : [*une minute de plus*]$_A$ [*et le train déraillait*]$_Z$. Soulignons encore une fois que la version asyndétique (β) est très peu attestée à l'oral.
- L'impossibilité d'une structuration ZA, à conditions sémantiques égales : ?*le train déraillait une minute de plus*.
- Une propriété micro-syntaxique, comme la modalité interrogative, ne peut affecter l'ensemble de la suite AZ : **est-ce qu'une minute de plus, le train déraillait ?*
- Elle autorise une inférence de type hypothétique.

→ Au plan *syntaxique*, une clause autonome est un élément *favorisant* une lecture hypothétique.

Certains parallélismes sont parfois trompeurs :

(9) *<à propos des droits télévisés, si la France se qualifie pour la coupe du monde>* [1] une victoire */ et c'est le jackpot * [2] en cas de défaite */ c'est le flop * [oral tv]

La période binaire [1] est non réversible, le relateur *et* précède Z, la clause *une victoire* ! peut constituer une exclamative autonome, *une victoire* n'est pas extractible. En revanche, la période unaire [2] est réversible (*c'est le flop en cas de défaite*), le relateur *et* ne peut pas précéder Z (**en cas de défaite et c'est le flop*), *en cas de défaite* ne fonctionne guère comme énonciation autonome, le terme A entre dans un dispositif d'extraction (*c'est en cas de défaite que c'est le flop*). La construction [2] présente un circonstant détaché suivi d'un SV qui comprend son régissant, le tout réalisé en un seul 'coup' énonciatif. La construction [1] est composée de deux 'coups' énonciatifs.

Voyons encore l'exemple (10) pour lequel on peut reconduire la même analyse. Ce ne sont pas des structures nominales qui sont en jeu ici, mais le parallélisme entre clauses et circonstants pose des problèmes d'analyse similaires :

(10) [1] *tu rentrais dans l'hôtel tu avais un grand hall et* [2] *tu sortais tu avais la piscine et* [3] *tout autour tu avais comme un parc où étaient différents bungalows quoi* [oral < Choi-Jonin & Delais-Roussarie]

Delais-Roussarie & Choi-Jonin [2006], écrivent à propos de (10) :

les deux premiers énoncés tu rentrais dans l'hôtel tu avais un grand hall *et* tu sortais tu avais la piscine *sont construits sur le même moule syntaxique que le troisième* tout autour tu avais comme un parc où étaient différents bungalows, *ce qui montre que les premières constructions des deux premiers énoncés fonctionnent comme l'adverbial détaché* tout autour. [Choi-Jonin & Delais-Roussarie]

Contre une telle analyse, il y a au moins quatre arguments d'ordre syntaxique :

- dans [1] et [2], le connecteur *et* est insérable, au contraire de [3] (**tout autour et tu avais comme un parc*).
- La permutabilité des membres n'est possible qu'en [3] (*tu avais comme un parc tout autour*).
- Le circonstant *tout autour* peut être clivé (*c'est tout autour que tu avais un parc*), mais pas les clauses *tu rentrais dans l'hôtel* et *tu sortais*.
- Les suites de discours *tu rentrais dans l'hôtel* et *tu sortais* sont des énoncés potentiellement autonomes. Par contre, l'adverbial *tout autour* réclame la présence d'un régissant nominal ou verbal.

Et deux arguments d'ordre sémantique :

- La lecture temporelle ou hypothétique est manifeste dans [1] et [2], mais pas dans [3].
- La description d'un lieu peut se réaliser sous la forme d'un parcours – c'est le cas de [1] et [2], où un observateur se déplace – ou au moyen d'un plan – c'est le cas de [3], où un objet est situé par rapport à un autre, l'observateur prenant de la hauteur. Deux stratégies différentes sont exploitées dans (10).

Ce n'est pas parce que les trois assemblages sont instanciés de manière parallèle que le statut syntaxique de leurs termes est identique[12]. Pour nous, l'analyse de Delais-Roussarie & Choi-Jonin est intenable.

Les circonstants (α) et les clauses (β) se ressemblent, ce qui fait qu'on peut les confondre. Cela explique probablement pourquoi une période asyndétique comme *une minute de plus, le train déraillait* est sub-optimale : elle comporte trop de risques d'ambiguïté. La structuration syndétique *une minute de plus et le train déraillait* prévient une éventuelle ambiguïté en marquant univoquement une relation macro-syntaxique de continuation (la lecture 'circonstant' est alors exclue).

Quel crédit scientifique apporte la distinction entre un complément et une clause ?

1) Ils induisent des effets sémantiques distincts, même s'il n'y a pas d'isomorphisme strict entre syntaxe et sémantique [Corminboeuf, à paraître, a]. Dans l'exemple fabriqué *Entre nous, il y a un problème entre eux*, les SP introduits par *entre* n'ont pas le même statut syntaxique ; à notre sens, ce sont ces caractéristiques formelles qui entraînent les divergences qu'on observe au plan sémantique, par exemple le fait qu'*entre nous* s'interprète comme <je vous dis ça entre nous>.

[12] En remplaçant le circonstant à valeur spatiale de [3] par un circonstant à valeur temporelle qui introduit une rupture « thématique » avec [1] et [2], on pourrait avoir par exemple pour [3] la construction suivante : *le lendemain à la première heure, je me suis d'ailleurs baigné*. Dira-t-on encore que « les deux premiers énoncés fonctionnent comme l'adverbial détaché » *le lendemain à la première heure* ?

2) Cela permet d'éviter de marginaliser certains faits de langue et d'avoir à choisir entre « une subordonnée paratactique » et « une parataxe subordonnante ». Il s'agit de trouver une explication qui permette d'intégrer tous les observables.

3) Il y a des allers et retours entre dépendance pragmatique et dépendance syntaxique. La relation sémantico-pragmatique qui unit les membres d'une routine actionnelle binaire peut se transformer en relation syntaxique [Béguelin, 2003 ; Béguelin & Corminboeuf, 2005].

4) La question des unités en linguistique est au cœur de cette opposition : l'assemblage des segments signifiants (en morpho-syntaxe) est un procédé totalement distinct de celui qui consiste à combiner des énonciations, i.e. des actions langagières qui opèrent sur la mémoire discursive (en pragma-syntaxe). C'est la différence entre *signifier* et *communiquer* qui est en jeu ici[13].

3. La construction de la valeur hypothétique

Consacrée au versant SÉMANTIQUE, cette partie 3. consiste dans l'identification des divers matériaux linguistiques que contient le terme A et qui sont exploités pour construire cette inférence singulière qu'on appelle *hypothèse*[14]. On parle d'« indices » plutôt que de « marqueurs » parce que l'inférence repose sur des interprétations de matériaux linguistiques non spécialisés : ils *ne marquent pas* la valeur hypothétique, mais, combinés à d'autres indices, ils favorisent son émergence.

3.1. La nature des attentes et la valeur processuelle

Les marques de prédication sont masquées : la fonction prédicative entre l'élément déterminé et l'élément déterminant est à reconstituer par inférence[15].

Le membre A des tours du type (β) est une clause nominale non elliptique, comme les *nominativus pendens* :

(11) les lycées techniques *euh tu arrives avec un bac de technicien* [oral < Blasco]

(12) *oh tu sais* la bicyclette */ je n'aime pas me fatiguer* \ [oral < Berrendonner]

(13) *de toute façon* les filles les maths . *ça comprend rien* [oral, projet FNRS Pekarek-Doehler]

Les clauses nominatives du type (1)-(2) et (β) sont en attente d'une continuation – le membre A contient déjà une prédication –, alors que les *nominativus pendens* de (11) à (13) ouvrent l'attente d'une prédication, l'énonciation A ne faisant qu'activer un objet-de-discours [Berrendonner & Béguelin, 1997].

Il semble d'autre part qu'il y ait une affinité entre la nature processuelle du terme A et la valeur d'hypothèse. La dimension paradigmatique est parfois éclairante :

[13] Cf. la fonction *significative* de la seconde articulation et la fonction *communicative* de la troisième articulation que constitue la macro-syntaxe, dans le modèle de Berrendonner.

[14] Dans le cadre de cette étude, on se limitera aux ingrédients pertinents de la partie A. Le membre Z comporte également des indices qui peuvent intervenir de manière congrue dans l'élaboration de la valeur hypothétique.

[15] C'est le même cas de figure que dans les énoncés averbaux : un SN peut opérer seul une prédication, sans le secours d'une construction verbale [Lefeuvre, 1999].

(14) *Ils couraient comme en terrain plat, sans souci des pierres qui roulaient sous leurs pieds, insensibles à la proximité du vide, apparemment frappés de folie.* [1] Un geste maladroit et ils tombent. [2] *Un faux pas, et je les ramasse à mes pieds, brisés, saignants.* [Vian, *Frantext*]

Un geste maladroit et ils tombent	Un geste maladroit, ça peut arriver
?Un tel geste maladroit et ils tombent	Un tel geste maladroit, ça peut arriver
?Ce geste maladroit et ils tombent	Ce geste maladroit, ça peut arriver
?Son geste maladroit et ils tombent	Son geste maladroit, ça peut arriver
?Ça et ils tombent	Ça, ça peut arriver

Il semble que ce ne sont pas les mêmes SN qui préfacent les structures nominales hypothétiques comme (14) et certaines constructions détachées à gauche comme *un geste maladroit ça peut arriver*. Dans *un geste maladroit et ils tombent*, le SN du membre A reçoit une interprétation processuelle. Dans *un geste maladroit, ça peut arriver*, le SN *un geste maladroit* ne signifie pas forcément un procès (c'est peut-être cela qui bloque la lecture hypothétique).

La valeur processuelle est construite *au cours* de l'interprétation : ce n'est pas un indice « linguistique » à proprement parler.

→ La valeur processuelle est un élément qui joue en faveur d'une lecture hypothétique[16].

3.2. Le SN indéfini hérite d'une interprétation non singulière

Les SN indéfinis sont ambigus hors contexte ; dans nos exemples, leur valeur est non spécifique [Corblin, 1987 : 44] :

(15) *On le comprend alors : Bakary Sangaré, le Malien, est d'une espèce inflammable.* Un contact *et le voilà chauffé jusqu'à l'incandescence, qui chante d'une voix burinée son histoire.* [presse, *Le temps*, 12.04.2003]

Cette interprétation non singulière du SN indéfini a pour conséquence par exemple qu'une question en *lequel ?* ou *quel contact ?* pour (15) est exclue[17].

L'opération de « tirage aléatoire » de Martin [1983 : 151sq] cible bien cette procédure de pointage sur un objet quelconque dans une classe. Les opérations d'extraction et de tirage aléatoire consistent toutes deux dans l'introduction inédite d'un objet-de-discours en mémoire[18], mais si l'extraction sélectionne une occurrence singulière, le tirage aléatoire sélectionne un objet cursif. La différence se situe au niveau du gradient d'élaboration de l'objet-de-discours validé en mémoire ; le produit de sortie du tirage aléatoire est un objet dépourvu de propriétés. Les opérations d'extraction et de tirage aléatoire sont toutes deux représentées dans (16) :

---

[16] Il est néanmoins possible de générer une interprétation hypothétique au moyen de SN à valeur *existentielle*, i.e. non processuelle :

> *Nul obstacle ne pouvait les arrêter*. [1] *Une haie, ils s'élançaient par-dessus ;* [2] *un ruisseau, ils le franchissaient d'un bond ;* [3] *un rideau d'arbres, ils le sautaient à pieds joints ;* [4] *une butte, ils la passaient au vol.* [Verne, *Frantext*]

Ainsi l'énonciation *une haie* s'interprète comme *s'il y avait une haie*. Des phénomènes de coercition interviennent.

[17] Lorsqu'il y a une localisation ou un spécifieur comme dans *un certain N*, *un N à moi*, *un tel*, *mon N*, etc. l'objet-de-discours est déterminé : cela empêche l'interprétation hypothétique. Dans notre corpus de structures nominales hypothétiques, mis à part *un(e) N*, on rencontre également *quelques N*, des partitifs et des numéraux cardinaux.

[18] Ils peuvent tous deux être anaphorisés, ce qui montre qu'ils sont bien introduits en mémoire.

(16) [1] *A Cannes,* UNE société *satisfait les moindres désirs d'une clientèle internationale aisée.* [CHAPEAU] [2] Un coup de fil *et tout devient possible.* [TITRE] [presse, *Libération*, 24.05.2006]

Dans la phrase graphique [1], il y a extraction d'un objet parmi la classe des occurrences incorporant la propriété <être une société> ; l'objet reçoit une détermination : « satisfait les moindres désirs… ». La mémoire discursive est incrémentée d'un nouvel objet-de-discours, qui se voit doté d'une stabilité référentielle. En [2], l'occurrence *un coup de fil* n'est pas identifiée parmi la classe non finie des *coups de fil*. L'objet-de-discours est peu élaboré : ce qui est validé en mémoire, c'est un « simple coup de fil », sans propriété distinctive particulière. L'évocation d'un N en attente de stabilisation sur une valeur individuelle et disponible pour une détermination se voit pourvue d'un caractère contingent dans le sens où l'ancrage référentiel reste dans le domaine du possible. Privé de caractéristiques, non identifiable dans la situation d'énonciation, il est rejeté en marge du référentiel par défaut ; sa validation se fait dans un domaine modal fictif.

→ La construction de la valeur hypothétique va de pair avec des objets-de-discours peu élaborés qui dénotent de pures virtualités référentielles.

3.3. Les quantifieurs sont les indices d'un procès de changement de rang sur une échelle

La variation quantitative est toujours présentée comme minime : *un peu plus, un peu (plus) de N, un N de plus, un N de trop*, etc :

(17) <la maîtresse de maison arrive peu après le départ d'un cambrioleur> un peu plus */ et puis elle croisait le gaillard* \ [oral]

(18) *Petite remarque en passant. Si le pauvre Roméo avait eu tout à coup le nez coupé net par quelque accident, Juliette, le revoyant, aurait fui avec horreur. Trente grammes de viande* de moins, *et l'âme de Juliette n'éprouve plus de nobles émois. Trente grammes* de moins *et c'est fini, les sublimes gargarismes au clair de lune, les « ce n'est pas le jour, ce n'est pas l'alouette ».* [Cohen, *Le livre de ma mère*]

(19) <à propos d'une clientèle exigeante> *un service* trop lent */ une opportunité* manquée */ et le Russe se fâche* \ [oral tv]

(20) *Ça peut sembler simple. Ça ne l'était pas. Une* anicroche *et on se plantait. Que les locataires soient un tout petit peu curieux, tiens, ou juste précautionneux, qu'ils passent devant moi un simple coup de téléphone à Meudon qu'ils matent deux secondes notre manège sous la fenêtre par exemple, et on était baisés jusqu'à l'estomac.* [Bayon, *Frantext*]

(21) *Un* simple *geste et vos stores se relèvent chacun leur tour pour une lumière bien dosée* […] [web, pub]

Dans (17), *un peu plus* dénote la variation minime d'une dimension fortement sous-déterminée : une quantité de temps. Le passage (18) montre que le passage d'un degré à un autre peut être rétrograde sur l'axe ordonné (*de moins*), l'échelle pouvant être parcourue dans les deux sens. Dans le fragment d'oral (19), l'adverbe *trop* marque l'au-delà du seuil, et l'épithète *manquée* l'en deçà du seuil. L'exemple (20) montre que la quantification se fait

aussi au niveau lexical. Le N *anicroche* occupe un degré faible sur l'échelle des accidents[19]. Dans (21), un *simple geste* désigne un mouvement élémentaire, peu compliqué et sans particularité notable dans la hiérarchie des gestes. Cela illustre une fois de plus le concept d'objet non élaboré visé par la lecture non spécifique du SN.

Pourtant il existe des constructions de forme {SN + P assertive} où aucune information quantitative n'est décelable dans le terme A :

(22) <critique théâtrale> Un mot, *et c'est le ton qui monte, la gamme infinie des mélodies de la détestation entonnées avec des gestes en rapport.* [presse, *Le monde*, 09.01.2004]

(23) *Vieilles bâtisses, volets vert amande, tuiles romaines burinées. Les bougainvillées et les bignonias escaladent la façade. C'est la campagne, Renoir, les impressionnistes.* Un geste *et on quitterait sa table pour pique-niquer sur la pelouse.* [presse, *Le figaro magazine*, 14.07.2002]

La simple introduction d'un SN indéfini à lecture non spécifique peut signifier une variation graduelle et déclencher une interprétation hypothétique : dans l'exemple (22), *un mot* s'interprète comme signifiant une quantité négligeable (*un seul mot*) ; dans (23), *un geste* se comprend comme *un simple geste*.

Les quantifieurs renvoient à une échelle graduée et il faut reconstituer quel est le référent. La lecture hypothétique est rendue possible si le référent est le parcours cognitif d'un procès.

→ Les SN du membre A sont interprétés comme désignant un procès de transition d'un rang à un autre sur une échelle.

4. Les routines sérielles

On appellera « routine sérielle » le procédé qui consiste à envisager successivement plusieurs scénarios :

(24) <à propos de hockey sur glace> [1] *un week-end positif / et on pourra penser aux play-off* \ [2] *un week-end négatif / et il faudra penser aux play-out* \ [oral tv]

Le terme introductif *un week-end positif* ne véhicule pas d'information quantitative et l'interprétation du SN ne mobilise pas une opération de type « tirage aléatoire ». Les scénarios sont bien identifiés, il s'agit simplement du pointage successif sur les possibilités envisageables (*week-end positif – week-end négatif*). C'est la non ratification d'un scénario singulier dans la classe finie des scénarios possibles qui fonde la lecture hypothétique. Il ne s'agit pas d'un week-end indéterminé dans la classe des week-ends (cf. *encore un week-end pluvieux et je déprime*). Le week-end en question dans (24) est référentiellement stabilisé.

→ Le fait d'envisager un à un divers scénarios avec chacun leur propre conclusion est un procédé qui permet l'émergence de l'interprétation hypothétique. Il s'agit d'un procédé inter-périodique qui repose sur un fonctionnement distinct des exemples analysés dans cette étude.

[19] A noter les marqueurs de quantification (*un tout petit peu*, *juste*, *simple*, *deux secondes*) dans la seconde structure hypothétique introduite par {*que* + P au subjonctif}, qui fait office d'étayage du contenu de la première structure. Pour une étude de ces structures au subjonctif, cf. Corminboeuf [à paraître, a].

5. Synthèse

5.1. Les clés qui déclenchent une interprétation hypothétique

Les clés qui favorisent l'élaboration de la lecture hypothétique, dans les structures nominales étudiées sont les suivantes :

A) Caractérisation syntaxique :

- Le membre A est une clause autonome.

B) Constantes sémantiques :

- Le contenu de A s'interprète préférentiellement comme un procès. L'énonciation introductrice est en attente d'un second acte énonciatif qui s'inscrira dans l'univers de pertinence ouvert par le contenu du terme A.
- L'introduction d'un objet-de-discours qui comporte un gradient de détermination quelconque (cf. l'opération de « tirage aléatoire ») fait que le procès est référentiellement non ancré. Le SN indéfini à lecture non singulière évoque un objet-de-discours non élaboré, non stabilisé référentiellement. Son introduction dans la mémoire discursive est assortie d'une clé de validation.
- Il s'agit d'un procès de transition d'un degré. Les SN de la partie A sont interprétés comme désignant un processus graduel de changement de rang sur une échelle.

Les « routines sérielles » (ex. 24) constituent un cas particulier.

5.2. Le statut des indices

Le terme A est sous-spécifié à plusieurs égards : le SN a une valeur non singulière, le fait nommé n'est pas modalisé, la prédication est à reconstruire. Les clauses nominales étant fortement sous-spécifiées, elles imposent :

- La prise en compte de la seconde énonciation Z.
- Diverses conjectures : est-ce prédicatif ? Si oui, sous quelle modalité ? Qu'est-ce que dénote A ? La détermination est circulaire : le processus interprétatif retombe toujours sur un indice équivoque. Ainsi, un SN indéfini est ambigu ; si, en contexte, on lui associe une lecture non singulière, cela reste ambigu dans la mesure où cette interprétation n'est pas suffisante pour mener à la valeur hypothétique : il faut d'autres indices convergents. L'interprétation tourne en rond, ne se fixe pas sur une valeur et c'est peut-être cela qui caractérise notre inférence : l'interprétation de « dernier recours » est de considérer que le procès est virtualisant.

En aucun cas, l'hypothèse n'est marquée, dans ces structures nominales. La valeur hypothétique, dans ces structures nominales, est le produit de sortie d'une opération de sur-interprétation à partir d'indices subtils, non déterministes.

Références bibliographiques

Allaire, S. (1982). *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*. Thèse de Rennes II. Service de reproduction des thèses. Université de Lille III : Champion.

Allaire, S. (1996). Y a-t-il un *et* coordonnant ? *Dépendance et intégration syntaxique*. C. Muller (éd). Tübingen : Niemeyer. pp 15-23.

Arrivé, M., F. Gadet & M. Galmiche (1986). *La grammaire d'aujourd'hui*. Paris : Flammarion.

Béguelin, M.-J. (2003). Variations entre macro- et micro-syntaxe : de quelques phénomènes de grammaticalisation. *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*. A. Scarano (éd). Roma : Bulzoni Editore. pp 111-131.

Béguelin, M.-J. & G. Corminboeuf (2005). De la question à l'hypothèse : modalités d'un phénomène de coalescence. *Les Etats de la question*. C. Rossari & *al*. (éd). Québec : Nota bene. pp 67-89. http://www2.unine.ch/webdav/site/philologie_romane/shared/documents/LF/Corminboeuf/Question.MJB-GC.05.pdf

Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*, t.1. Paris : Gallimard.

Berrendonner, A. (1990). Pour une macro-syntaxe. *Travaux de linguistique*, n° 21. pp 25-36.

Berrendonner, A. (2002a). Les deux syntaxes. *Verbum*, n° XXIV. pp 23-35.

Berrendonner, A. (2002b). Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe et ambivalences sémantiques. *Macro-syntaxe et macro-sémantique*. H. L. Andersen, & H. Nolke (éd). Berne : P. Lang. pp 23-41.

Berrendonner, A. (2003). Eléments pour une macro-syntaxe : actions communicatives, types de clauses, structures périodiques. *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*. A. Scarano (éd). Rome : Bulzoni. pp 93-109.

Berrendonner, A. (2004). Grammaire de l'écrit vs grammaire de l'oral : le jeu des composantes micro- et macro-syntaxiques. *Interactions orales en contexte didactique*. A. Rabatel (éd). Lyon : PUL. pp 249-262.

Berrendonner, A. (à paraître). L'alternance *que / #*. Subordination sans marqueur ou structure périodique ? D. Van Raemdonck (éd). Actes du Colloque *Modèles syntaxiques*. Bruxelles, 6-8 mars 2003.

Berrendonner, A. & M.-J. [Reichler-]Béguelin (1989). Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique. *Langue française*, n° 81. pp 99-125.

Berrendonner A. & M.-J. Béguelin (1997). Left dislocation in French : varieties, use and norm. *Taming the vernacular*. J. Cheshire & D. Stein (éd). London: Longmann. pp 200-217.

Berthonneau, A.-M. & G. Kleiber (2003). Un imparfait de plus… et le train déraillait. *Cahiers chronos*, n° 11. pp 1-24.

Choi-Jonin, I. (2005). Les subordinations spatio-temporelles sans marque segmentale. *La syntaxe au cœur de la grammaire*. F. Lambert & H. Nølke (éd). Rennes : PU. pp 55-64.

Choi-Jonin, I. & E. Delais-Roussarie (2006). L'association de propositions sans marque segmentale en français parlé : étude syntactico-sémantique et prosodique. *Faits de langues*, n° 28. pp 83-94.

Corblin, F. (1987). *Indéfini, défini et démonstratif*. Genève : Droz.

Corminboeuf, G. (à paraître, a). Coordination, subordination, corrélation ou énonciation autonome ? Une expertise syntaxique des constructions du type *Que je bouge (et) il me ramènera vite à l'ordre*. *TRANEL*, n° 47.

Corminboeuf, G. (à paraître, b). *L'expression de l'hypothèse en français contemporain, entre hypotaxe et parataxe*. Thèse de doctorat en cours de rédaction. Université de Neuchâtel.

Cornulier, B de. (1985). *Effets de sens*. Paris : Minuit.

Culicover, W. (1972). OM-sentences. *Foundations of Language*, n° 8. pp 199-236.

Culicover, W. & R. Jackendoff (1997). Semantic Subordination despite Syntactic Coordination. *Linguistic Inquiry*, n° 28/2. pp 195-217.

Deulofeu, H.-J. (1999). *Recherches sur les formes de la prédication dans les énoncés assertifs en français contemporain (le cas des énoncés introduits par le morphème* que*)*. Thèse d'Etat. Université de Paris III.

Groupe de Fribourg, (à paraître). *Grammaire de la Période*.

Kleiber, G. & A.-M. Berthonneau (2002). L'imparfait contrefactuel : d'une explication à l'autre. *Le signe et la lettre : en hommage à Michel Arrivé*. J. Anis (éd). Paris : L'Harmattan. pp 321-336.

Lefeuvre, F. (1999). Les 'marqueurs de prédication' dans la phrase averbale en français. *Verbum*, n° XXI / 4. pp 429-438.

Martin, R. (1983). *Pour une logique du sens*. Paris : PUF.

Rocq-Migette, C. (2005). La construction de l'interdépendance : structures conditionnelles du type <p, q>, <p and/et q>, p or/u q>. *Colloque Subordination – Coordination*. http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/colloque-coord-subord-2005/pre-textes/Migette.pdf